

14.07.2009 – 10:17 Uhr

Votation fédérale du 27er septembre: Caritas dit oui au financement de l'AI*Luzern (ots) -*

Caritas Suisse soutient l'arrêté fédéral, en votation le 27 septembre prochain, relatif au financement additionnel de l'AI par un relèvement temporaire des taux de la TVA.

Les dettes massives accumulées par l'assurance-invalidité doivent être stoppées, cela est indiscutable. Le Conseil fédéral prévoit pour les sept années à venir un relèvement de 0,4 point de la TVA pour l'affecter au Fonds de compensation de l'assurance-invalidité.

Cet assainissement est du point de vue de Caritas Suisse indispensable. Les déficits seront couverts à partir du Fonds de compensation de l'AVS/AI, ce qui mettra sous pression également l'AVS. Le projet de loi a été combattu avec l'argument que dans ce contexte de crise économique, il est imprudent de monter le taux de la TVA. Du point de vue de Caritas Suisse, l'augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée n'aura qu'une influence réduite sur le revenu disponible des ménages. Celui qui est contre un financement additionnel doit être conscient que cela augmente encore la pression sur l'AVS. Il y aurait alors un risque pour les prestations, ce qui aurait encore une plus grande influence sur la population que le financement additionnel proposé.

Contact:

Grégoire Praz
porte-parole pour la Suisse romande
Caritas Suisse
Mobile: +41/79/637'62'85
E-Mail: courriel gpraz@caritas.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100586665> abgerufen werden.